

<https://www.paris-normandie.fr/id535395/article/2024-06-22/le-havre-la-descente-aux-enfe...>

Par Laure Ferrari

8 min read

Le Havre. La descente aux enfers d'un prof accusé à tort d'agression sexuelle par une collégienne

Relaxe. Ce jugement prononcé il y a quelques jours par le tribunal correctionnel du Havre résonne en boucle dans la tête de Frédéric Marest. Soupçonné d'agression sexuelle sur une élève, ce professeur a été broyé par une machine judiciaire qui s'est emballée. Dans une affaire sans plainte, sans preuve.



« Je suis soulagé que la vérité soit rétablie mais j'ai un sentiment d'injustice après avoir été traité comme un coupable avéré », explique le professeur havrais Frédéric Marest - Paris Normandie



Par Laure Ferrari

Publié: 22 Juin 2024 à 08h00 Temps de lecture: 1 min

« *Nous vivons une drôle d'époque où le discrédit peut souffler sur les trottoirs, à partir de rien et sans limite...* » Cette phrase tirée d'un courrier d'une mère d'élève apportant son soutien au professeur d'EPS du Havre résume à elle seule cette affaire.

Décembre 2023. Marié, père de deux adolescents, ce quadragénaire enseigne l'éducation physique et sportive depuis vingt ans. Son sérieux, ses compétences, sa rigueur pédagogique sont salués par sa hiérarchie.

Le prof arrive un matin dans son collège du centre-ville du Havre quand la principale l'entraîne dans son bureau. Là, l'attendent un couple de parents et leur fille présente à son cours deux jours plus tôt.

« Une main passée sur les fesses »

L'adolescente évoque « *une main passée sur [ses] fesses* », tout en précisant qu'elle ne sait « *pas vraiment* ». Que « *c'était peut-être une bousculade* ». Qu'elle n'est « *pas certaine* ». Leur enfant n'est pas une menteuse, mais face à ses hésitations et parce que leur fille aînée n'a jamais eu aucun souci avec ce même prof, les parents en restent là. Frédéric Marest, abasourdi, est catégorique : « *Il ne s'est rien passé.* »

Mais dans le collège la rumeur enfle. Marest « *aurait touché une gamine* ». Marest « *entrerait dans les vestiaires sans frapper* ». Et ce, malgré le soutien de ses collègues d'EPS, toutes des femmes, qui témoignent de son intégrité. « *Le jour même, je décide de porter plainte pour propos calomnieux et diffamatoires, mais la police me propose de déposer une main courante* », raconte le Havrais. Sous le choc, sa santé se dégrade. Son médecin l'arrête.

« Insinuations blessantes »

La sphère familiale est rapidement et cruellement touchée elle aussi. Ses enfants, lycéens, deviennent la cible de moqueries et d'insinuations blessantes nourries par les réseaux sociaux. « *La propagation de ces fausses informations me concernant a empoisonné leur quotidien, ajoutant une couche de douleur supplémentaire à notre épreuve* », décrit Frédéric Marest. Les répercussions sur le couple qu'il forme avec Julie, son épouse, sont lourdes. Pourtant, le pire est à venir.

Les ragots prennent de l'ampleur. La direction du collège des Ormeaux fait un signalement. Le 11 janvier 2024, il est informé de sa suspension à titre conservatoire pour quatre mois par l'Éducation nationale.

” Personne n'écoute ce que j'ai à dire. Ils me traitent comme un pervers et un coupable avéré »

Frédéric Marest, Professeur

Les semaines passent. La police lui demande de se présenter le 2 mai 2024. Persuadé que cela fait suite à sa main courante et que ce n'est qu'une simple vérification, Frédéric Marest paie une heure de stationnement à l'horodateur et entre dans le commissariat. Il est 9 h du matin, « *un interminable cauchemar commence* ».

« *Les officiers qui m'interrogent sont hostiles et intimidants. Personne n'écoute ce que j'ai à dire. Ils me traitent comme un pervers et un coupable avéré.* »

Quand on lui signifie sa garde à vue, le « prof » est impuissant face à « *ce rouleau compresseur* ». Les menottes, la descente dans les geôles en sous-sol qui empestent l'urine. On lui demande de retirer ses lacets, sa montre, son alliance et, parce qu'il ne parvient pas à l'enlever, on sectionne le bracelet brésilien offert par sa fille. « *C'est con, mais là je me suis totalement effondré.* »

” On a bafoué toutes les règles »

Maître Pierre Vargues, avocat au barreau du Havre

La nuit, dans une cellule à proximité d'habitueés des lieux qui hurlent, sera interminable. D'été au tribunal du Havre le lendemain, il est plac' sous contr'le judiciaire par une substitut du procureur. Le 4 juin 2024, il est convoqu' devant le tribunal correctionnel pour r'pondre d'agression sexuelle sur mineur.

Une partie de sa famille, perdue dans ce palais, est l' pour le soutenir. ' la fin de l'audience, c'est en toute logique que le pr'sident annonce la relaxe totale de Fr'deric Marest. M'eme le parquet du Havre a demand' de fa'con laconique cette relaxe.

« La machine s'est emball'ée. Lorsque l'on touche ' l'être humain, il faut agir avec beaucoup de circonspection et faire preuve d'un certain discernement. Il ne faut pas prendre l'individu et le broyer pour essayer d'extraire de lui des aveux », r'sume Maître Pierre Vargues, avocat de l'enseignant. « Il faut venir avec des billes dans le sac de la poursuite [...]. Or l' , on a bafou' toutes les r'gles. On est venu avec aucun dossier. Aucune plainte. Aucun 'l'ement d'enqu'ete pr'alable. »

Si Fr'deric Marest raconte ' visage d'couvert son calvaire, c'est dans l'espoir « qu'il serve ' pr'venir d'autres injustices ». Pour « laver son honneur et son int'grit' mis ' mal ».

« Je refuse de remettre les pieds dans ce coll'ge », assure-t-il. Soutenu par son syndicat, c'est en lyc'ee qu'il fera sa prochaine rentr'ee.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Generated with Reader Mode